

Défi ASDESS 2018 / Règlement du tournoi

Art. 1 Le tournoi est ouvert aux équipes invitées ayant dûment payées leurs frais de participation

Art. 2 Avant le premier match du tournoi, chaque équipe doit remettre au comité d'organisation du tournoi une liste des joueurs participants (NOM et PRÉNOM), liste établie selon le numéro porté sur le maillot du joueur au cas échéant. Le responsable de l'équipe y inscrira clairement son NOM.

Art. 3 Un match durera 20 min. Une équipe pourra effectuer autant de changements de joueurs qu'elle le souhaite. La finale du tournoi se déroulera sur 30 minutes (2x15) avec une mi-temps de 3 minutes.

Art. 4 Les règles du jeu devront être adaptées à la formule choisie (foot à 9 ou 11). Toute dérogation à ces règles devrait être explicitement indiquée aux équipes participantes.

Art. 5 L'arbitrage et les délégués de match seront assurés par les soins de l'ASDESS.

Art. 6 Il est conseillé aux équipes de prévoir des chasubles dans le cas où deux équipes se rencontrant auraient les mêmes couleurs.

Art. 7 Le ballon de match sera fourni par l'ASDESS mais chaque équipe est tenue de fournir sa pharmacie.

Art. 8 L'ASDESS se décharge de toute responsabilité en cas de dégradation, vol ou accident. Chaque joueur devra obligatoirement être assuré.

Art. 9 Les joueurs d'une équipe ne pourront en aucun cas renforcer une autre équipe.

Art. 10 Le port d'objets dangereux (montre, chaîne, bracelet, bagues,...) par les joueurs sera interdit pendant les rencontres.

Art. 11 Les sanctions :

1. Carton jaune : 5 min de suspension.
2. Carton rouge : expulsion du match.
3. Deux cartons jaunes au cours d'un match correspondent à un carton rouge, donc une expulsion du match.
4. En cas de faute grave, le comité d'organisation du tournoi décide du nombre de matchs de suspension ou de l'interdiction de participation à d'autres matchs tournoi.

Art. 12 Les avertissements, suspensions, expulsions, arrêts de matches, autres incidents et anti-sportivités sont à communiquer par les arbitres à l'autorité compétente. Ils doivent être rapportés aux autorités compétentes avec indication des sanctions prises lors du tournoi. Les autorités compétentes décident des sanctions à prendre.

Art. 13 Tous les litiges seront tranchés par le comité d'organisation du tournoi.

Art. 14 Match gagné = 3 Points

Match nul = 1 Point

Match perdu = 0 point

Forfait = 0 point (3-0)

Art. 15 En cas d'égalité de points entre deux équipes, au terme des matchs de poule, les équipes seront départagées selon les critères suivants dans l'ordre indiqué ci-dessous:

1. Le plus grand nombre de points obtenus lors des rencontres entre les deux équipes concernées.
2. Le plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble des matchs de poule.
3. La différence de buts sur l'ensemble des parties disputées dans la poule.
4. Séance de 2 tirs au but (maximum 5 tirs).
5. Un lancer de pièce.

Art. 16 En cas d'égalité entre deux équipes, au terme des matchs à élimination directe les équipes seront départagées selon les critères suivants dans l'ordre indiqué ci-dessous:

1. Séance de 2 tirs au but (maximum 5 tirs).
2. Un lancer de pièce.

Art. 17 En plus des récompenses destinées aux finalistes du tournoi (et au 3^{ème} si un match de classement a lieu), les récompenses spéciales telles que l'équipe jugée la plus fair-play, le meilleur buteur, gardien et joueur seront mises en jeu.

Le fair-play sera évalué par les délégués et le corps arbitral selon les critères suivants :

1. Nombre de cartons.
2. Ponctualité.
3. Respect des décisions d'arbitrage.
4. Respect des adversaires.

Art. 18. Le comité d'organisation du tournoi prendra des décisions au sujet de toutes les questions non prévues dans le présent règlement ainsi qu'en cas de force majeure.